

Je sais combien le ministre s'y est intéressé à la question, et j'approuve sans restrictions les paroles que l'honorable député de Cap-Breton-Sud lui a adressées. Je n'ignore pas non plus que le ministre se dévoue sans compter afin de trouver les moyens d'améliorer le sort des anciens combattants une fois le conflit terminé. Intéressons-nous à leur sort, mais n'oublions pas non plus les ouvriers.

On a dit que c'est une guerre mécanisée. C'est ce qui explique qu'après le conflit, les milliers d'hommes qui travaillent actuellement dans les différentes usines de guerre seront mis à pied. Il incombe à la Chambre d'élaborer un programme qui permettra à ces ouvriers de se trouver de l'emploi ailleurs. Aucun de nous, j'en suis sûr, ne tient à revivre la sombre période de 1932-1936, quand le pays comptait des milliers de chômeurs. Brantford, que je représente, était avant la guerre actuelle la quatrième ville du Dominion sous le rapport des exportations. C'est une ville éminemment industrielle. Mais, de 1932 à 1936, presque 25 p. 100 de ses ouvriers étaient assistés et ce, sans qu'il y eût de leur faute. Ils ont souffert, avec leurs femmes et leurs enfants, de ce chômage forcé et prolongé, et le cas de Brantford a été celui de presque toutes les autres villes industrielles, non seulement du pays mais du monde entier. Je me rappelle que l'Angleterre avait trois millions de sans-travail, alors que les Etats-Unis, a-t-on dit, en avaient 13 millions.

J'ai aussi lu quelque part que le nombre des chômeurs se chiffrait en Allemagne par 7 millions.

Je suis convaincu que les nazis n'auraient jamais pris le pouvoir en Allemagne, s'il n'y avait eu dans ce pays des millions de chômeurs. Le Reich les a mis à fabriquer des instruments de mort, et aujourd'hui, ils sont en quelque sorte les esclaves de l'Etat. Nos sans-travail ont du moins gardé leur liberté spirituelle et politique, et nous devrions maintenant leur assurer la sécurité économique. Certains de mes honorables collègues l'ont dit, ce ne sera pas là tâche facile. Il ne s'agit pas d'un simple tour de baguette magique. Le chef de l'opposition (M. Hanson) a signalé les écueils à éviter. Mais nous ne pouvons nous dérober à la tâche et nous avons le devoir de veiller à la sécurité des ouvriers actuellement au travail. Nos soldats luttent pour assurer à tous de meilleures conditions d'existence. Ils ne veulent pas le retour de la situation qui existait de 1932 à 1936. En fait, ils ont puisé du courage dans les termes de la charte de l'Atlantique. Plusieurs honorables députés, et surtout mon ami l'honorable député de Trinity (M. Roebuck) ont mentionné aujourd'hui ce document. Qu'il me soit permis de mentionner moi-même deux principes seulement de cette charte. Le cin-

[M. Macdonald (Brantford).]

quième comporte la sécurité sociale, l'amélioration des conditions de travail, le progrès économique et la sécurité pour tous. Le sixième—et c'est un point bien important—revendique pour tous le droit de vivre à l'abri de la crainte et de la misère.

Après la charte de l'Atlantique, les délégués de vingt-six nations se sont réunis à Washington et ont signé, le 2 janvier, ce qu'on appelle maintenant l'Accord signé à Washington par les puissances alliées. Les représentants de ces nations se sont engagés à soutenir, au nom de leurs pays respectifs, certains principes de politique nationale sur lesquels ils fondaient leur espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité. Or, si nous combinons les principes qui ont présidé à la rédaction de la charte de l'Atlantique et de la conférence de Washington, nous en arrivons à la formule énoncée par le président des Etats-Unis:

Nos propres objectifs sont inéquivoques: celui d'écraser le militarisme imposé par les bellicistes à leurs peuples asservis; celui de libérer les nations subjuguées; celui d'établir et d'assurer par tout l'univers la liberté de parole, la liberté du culte, l'absence de la misère et de la crainte.

Et plus loin:

Quand je dis que nous sommes résolus cette fois non seulement de gagner la guerre mais encore d'assurer le maintien de la paix qui la suivra. . . Nous, membres des Nations unies ne faisons pas ce grand sacrifice de labeur humain et de vies humaines pour revenir au monde que nous avons connu après la dernière grande guerre.

Les hommes qui s'enrôlent aujourd'hui n'offrent pas leur sang pour retomber dans l'ornière d'avant-guerre. Nous avons un vaste pays et de vastes ressources. Notre problème consiste à faire en sorte que chacun, quel que soit son rang dans la société, obtienne une part équitable des biens de notre magnifique pays.

M. VICTOR QUELCH (Acadia): Je n'avais pas l'intention de prendre part à ce débat, mais, vu la tournure qu'a prise la discussion, je me crois obligé de dire quelques mots.

Nous avons beaucoup entendu parler d'un nouvel ordre social qui s'établira après la guerre. Mais ce projet de loi prouve à l'évidence que le Gouvernement ne saisit aucunement l'objectif du nouvel ordre de choses. Par exemple, notre seul objectif est-il de procurer un emploi aux gens? Est-ce là notre objectif aujourd'hui? Notre objectif actuel est d'en arriver à un effort de guerre total, non de procurer de l'emploi aux chômeurs. En vue de soutenir un effort de guerre total, nous sommes tenus de conserver la main-d'œuvre; pour assurer cet effort de guerre total, le Gouvernement a promis de faire disparaître toutes les restrictions financières; il a promis qu'aucune entrave financière ne viendrait para-